



GAINSTOIS



2009

Rapport d'activité INSOS

Index

1. Le mot de la présidente	3
2. Les institutions membres d'INSOS	4
Membres associés :	4
Le comité d'INSOS.....	4
3. Les sujets développés au plan Cantonal	5
Comparaison des grilles ARBA - EFEBA	5
Forfait dépenses personnelles	6
Mandat Transport	6
Site internet INSOS	7
Comité d'INSOS	7
ORTRA	7
RAPPORTS DES DELEGUES D'INSOS GENEVE	7
INSOS-Genève.....	8
4. Les sujets développés sur le plan Romand	11
5. Les sujets développés sur le plan Suisse	11
Assemblée des délégués 2009	11
6 Objectifs et projets 2010 INSOS Genève	12
7. Les comptes 2009 et bilan	13



Le mot de la présidente

INSOS Genève regroupe 21 institutions d'une grande diversité. Ces institutions reçoivent des personnes en situation de handicaps différents au niveau (physique, mental, psychique ou sensoriel). Ces établissements ont des statuts d'institutions publiques ou privées, sous la responsabilité du Département de la Solidarité et de l'Emploi ou encore de l'Instruction Publique.

Cette diversité a été vécue parfois comme une richesse, parfois comme une difficulté pour trouver un dénominateur commun.

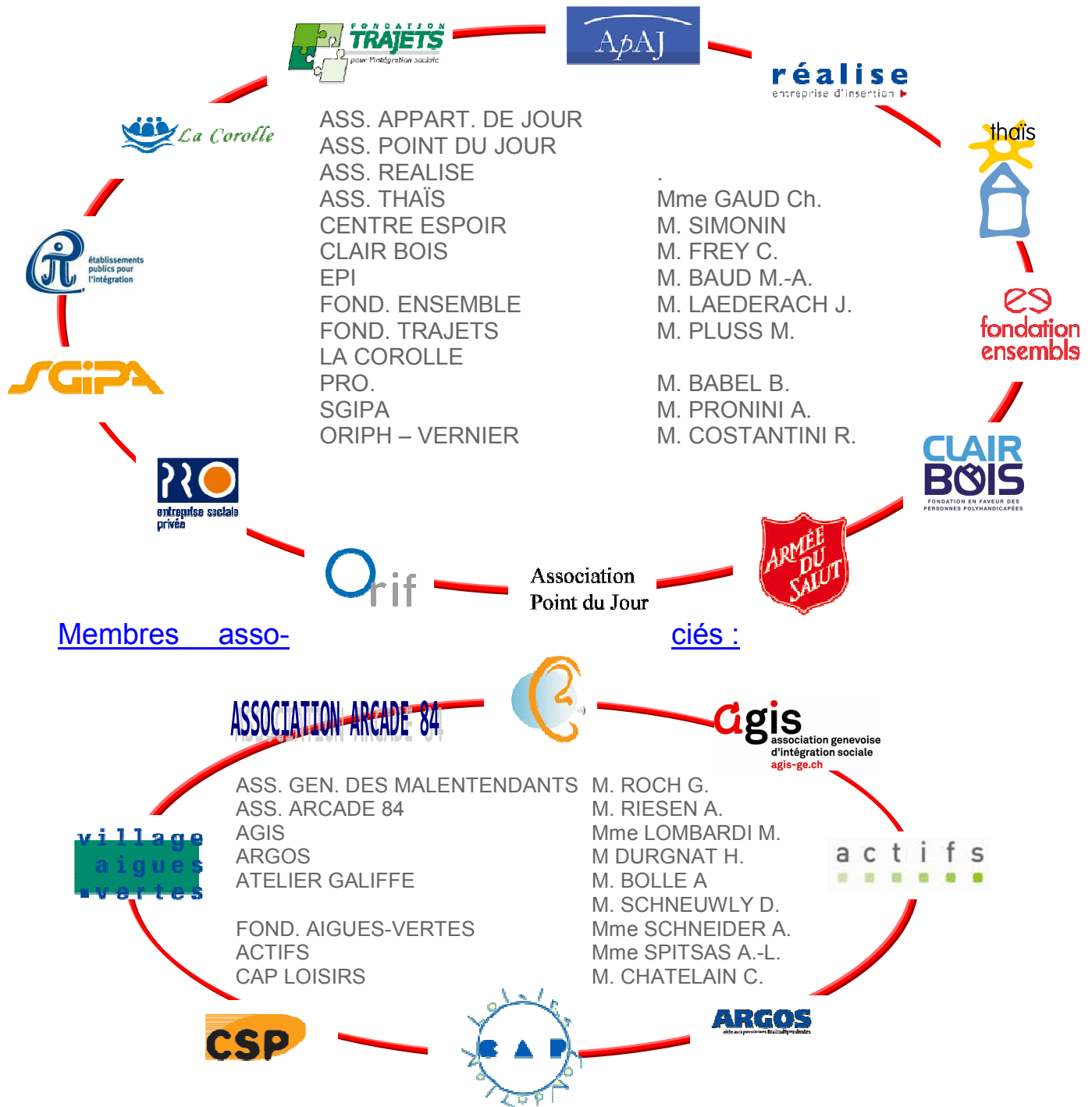
Des groupes d'intérêts par pôle spécifique se sont spontanément mis en place permettant la mise en commun d'idées et des prises de position concertées.

Les membres d'INSOS Genève afin d'être plus performants ont décidé de réorienter leur action. Ils ont voté en assemblée générale de juin 2009 la dissolution de la société simple constituée depuis 3 ans entre INSOS et AGOER.

Des groupes de travail pour des domaines particuliers ont été développés et nous souhaitons que cette démarche apporte un renouveau à cette association qui a pour mission l'approche socio-éducative des personnes handicapées.

Michèle Trieu
Présidente INSOS Genève

2. Les institutions membres d'INSOS



Le comité d'INSOS

ASS. THAÏS
CENTRE ESPOIR
CLAIR BOIS
EPI
FOND. ENSEMBLE
FOND. TRAJETS
PRO

Mme Ch. GAUD
M. J.M.SIMONIN
M. C. FREY
Mme M.TRIEU
M. J.LAEDERACH
M. M.PLUSS
M. B. BABEL

Vice Présidente
Vice Président
Présidente
Trésorier

3. Les sujets développés au plan Cantonal

INSOS Genève a rencontré à deux reprises des représentants de la DGAS et du Département de la solidarité et de l'emploi.

Ces rencontres ont concerné le bouclage des comptes et les documents mis à disposition des institutions mais aussi les contrats de prestations 2010 - 2013 ainsi que les grilles ARBA. Les représentants du département ont précisé que les grilles ARBA permettront de fixer le montant de la subvention de base et que le calcul de celle-ci se fera de manière équitable entre toutes les institutions.

Toutes les institutions ont fait passer les grilles ARBA 2009. Ces grilles avaient été préalablement comparées avec les grilles ARBA Vaud pour les homes et les ateliers.

Résultats des grilles ARBA par institution Relevé des moyennes de la grille ARBA 2009

Institutions	Homes	Ateliers
Appartement du jour		
Association Point du Jour	15.71	-----
Association REALISE		
Association Thaïs	21.69	-----
EPI		
<i>EX-EPSE</i>	30.25	15.93
<i>EX-FHP</i>	17.22	
<i>EX-HUG (Foyer des bains et Pâquis)</i>	24.58	
Centre Espoir	17.60	16.50
Clair Bois	37.47	11.22
Fondation Ensemble	27.65	18.96
Fondation Trajets	19.45	11.90
La Corolle		
Fondation Pro		9.42
SGIPA	20.72	13.59
Oriph-Vernier	-----	-----
Association Gen. des malentendants	-----	-----
Association Arcade 84	-----	-----
AGIS	-----	-----
ARGOS		
Atelier Galife		
Fondation Aigues-Vertes	29.22	17.44
Association Projet	-----	-----
Cap Loisirs	-----	-----

Comparaison des grilles ARBA - EFEBA

Un test a été demandé, courant de l'été 2009 aux institutions volontaires, afin de comparer les grilles ARBA Vaud et ARBA Genève avec la grille EFEBA

Forfait dépenses personnelles

En 2008, l'association INSIEME avait interpellé les institutions s'occupant de personnes avec handicap mental ainsi que la Direction Générale de l'Action Sociale sur la question de l'utilisation du forfait dépenses personnelles par les institutions.

Un groupe de travail INSOS piloté par J. Laederach, directeur de la fondation Ensemble, a demandé aux institutions de remplir un questionnaire pour connaître quelles dépenses étaient à la charge de l'institution ou à la charge des usagers.

Plusieurs différences ou manières de faire ont été mises en évidence, en fonction des institutions mais aussi en fonction de la population suivie.

INSIEM a édité des recommandations sur la répartition des frais d'entretien de la vie courante des personnes résidant en institution et demandait l'augmentation du forfait dépenses personnelles. Celui-ci est passé en 2009 de Frs. 400.-- mensuel à Frs. 450.--.

De nouvelles directives ont été publiées par la Direction Générale de l'Action Sociale pour unifier les pratiques des institutions.

Mandat Transport

Un groupe de travail sur la question des transports a vu le jour en 2009. Il est conduit par Michel Pluss.

Rapport annuel : Groupe de travail pour le mandat de transports

Thème : Respect de l'environnement, économie, rationalisation des transports, sont les interrogations posées par le comité d'INSOS-Genève.

Celui-ci a donc créé un groupe de travail (GT) destiné à évaluer l'optimisation de l'ensemble des véhicules de ses membres et à lui rendre des propositions concrètes. Ce groupe est constitué de Michèle Trieu, François Buclin et Michel Pluss (Pilote du projet).

Déroulement :

Première étape : le GT a élaboré un questionnaire sur la constitution des flottes de véhicules des membres d'INSOS et de leurs utilisations. Ceux-ci retournés, il en a fait une synthèse.

Deuxième étape : un groupe de travail étendu (Fondation Clair-Bois, Trajets, Ensemble, la SGIPA, les EPI) va démarrer (avril 2010) une phase pilote pour vérifier

concrètement les rationalisations possibles :

- Création d'une base de données des véhicules disponibles pour des prêts.
- Etudes des conditions légales et assurancielles pour ces prêts.
- Etude des tournées régulières et ponctuelles des personnes et des livraisons et des synergies possibles.
- Mise en place d'une phase test d'adaptation de ces tournées.
- Remise d'un rapport au comité d'INSOS.

Echéance : fin septembre 2010

Michel Pluss

Directeur Général Fondation Trajet



Site internet INSOS

Le site d'INSOS est hébergé et géré par la fondation Foyer handicap. Des améliorations ont été apportées dernièrement au niveau de la sécurité.

Comité d'INSOS

La Fondation Foyer handicap s'est retirée d'INSOS Genève et la Fondation Trajets est devenue membre d'INSOS Suisse. Des élections ont été effectuées dans le comité INSOS. Mme Christiane Gaud, Directrice de la Maison des Champs et M. Christian Frey, Directeur de Clair-Bois ont été nommés Vice-présidents.

ORTRA

Monsieur J.-E Richard secrétaire général d'INSOS Genève a participé aux séances de l'ORTRA genevoise en tant que délégué.

Madame M. Laureau a été déléguée pour la commission sociale.

Elle a demandé à remettre son mandat concernant les CFC pour 2010 C'est Monsieur J. Laederach qui a repris ce mandat.

Rapports des délégués d'INSOS Genève

Représentante INSOS - Commission sociale de l'ORTRA et à la Commission spécifique OFPC domaine social

Pendant l'année 2009, les activités se sont réparties d'une part dans un travail de transmission d'informations et de coordination des pratiques entre les trois domaines de l'apprentissage du métier d'assistant socio-éducatif ASE et d'autre part dans des activités opérationnelles.

La mise en place et le suivi du tableau de répartition des stages en entreprise pour les ASE formation duale filière généraliste, la construction du guide méthodique pour les experts à la validation des acquis de l'expérience, l'amélioration de l'organisation des rencontres entre les formateurs à la pratique professionnelle ont été les activités les plus marquantes de l'année .

Marcelle Laureau

INSOS-Genève

Conseil d'administration des EPI

En 2009, les EPI ont connu une phase de consolidation : pas de nouvelles intégrations de structures en difficultés financières. Le processus de digestion des structures intégrées durant l'année 2008 – FHP, foyer des Bains, des Pâquis au tout début 2009 a pu se faire sans précipitation. Ceci ne veut pas dire que le mouvement s'arrête, de nouvelles arrivées sont annoncées, entre autre la Maison de l'Ancre, foyer spécialisé dans le domaine de l'alcoologie ainsi que la reprise d'anciens EMS devenus trop petits. Avec l'annonce de l'intégration future de la Maison de l'Ancre se pose encore une fois avec une acuité accrue la question de la mission des EPI : fourre-tout ou établissement spécialisé dans le domaine de l'intégration des personnes vivant avec un handicap ? A suivre.

Par ailleurs la question de l'avenir le directeur général adjoint prend sa retraite en 2010, le directeur général en 2013 préoccupe toujours le Conseil d'administration. Une aide extérieure auprès d'un cabinet de consultant a été sollicitée.

Enfin le renouvellement du Conseil d'administration n'aura pas lieu en 2010 comme annoncé mais en 2011. Le représentant d'INSOS-Genève rempile donc pour une année supplémentaire.

Christian Frey
Directeur Général de la Fondation Clair-Bois

Rapport sur le mandat de représentant de Genève à la commission romande de la formation.

L'année de la commission a été, entre autres choses, consacrée à la clarification des rapports avec l'ARPIH, qui avait un siège de fait, à la commission pour que les deux écoles romandes ES (y compris l'école de Lausanne) soient dorénavant invitées selon les besoins et la dénonciation de la convention qui nous unissait avec l'ARPIH pour les formations qualité.

Une prise de position sur la création des formations donnant accès aux attestations fédérales dans le domaine santé/social. En dépit du refus d'INSOS, celle-ci verra le jour et nous suivons les conditions qui paraissent sévères.

Des discussions ont été menées sur le développement des formations et particulièrement sur les masters des HES.

Nous avons suivi les demandes de rapprochement entre l'Ecole sociale de Lausanne ASL et de l'ARPIH pour avoir une formation commune, qui semblent ne pas aboutir.

Nous avons discuté du rapprochement INSOS et de Curaviva.

Enfin, une stratégie concernant le positionnement d'INSOS Suisse romande dans le domaine de la formation professionnelle est en discussion.

J'ai personnellement initié une discussion sur les acquis et les difficultés des apprentissages en mode dual en Suisse romande.

Enfin mes propositions personnelles, tant dans la section genevoise qu'au niveau de la commission, d'encourager la remise en place d'une formation sociale de niveau ES à Genève ont fait chou blanc. Je continue ce combat solitaire d'autant plus que je pense que si l'ARPIH ouvrait des classes dans le canton de Vaud à proximité de Genève il y aurait plein de clients d'autant plus que je crois savoir que toutes les places HES sont occupées et que le délai d'attente est de un an ! Je n'abandonne pas cette idée.

Marc-André Baud
Directeur Général des EPI

ORTRA Commission de la santé

Commission Santé de l'OrTra Santé-Social Genève (mandat de représentation IN-SOS-GE)

Rapport succinct des activités suivies en 2009

En cohérence avec la décision du Comité d'Insos de confier à ses propres membres les tâches de représentation auprès d'organismes externes, j'ai accepté un mandat auprès de la Commission Santé de l'OrTra à fin 2008. J'ai donc pris la succession d'Alain Collard, directeur de Clair-Bois Pinchat, que je remercie et qui a donné son accord pour poursuivre son implication dans la commission spécifique ASSC et dans le sous-groupe technique. Ma reconnaissance s'adresse également à Kathy Parisot, de Clair-Bois Pinchat, qui est impliquée dans l'équipe formatrice du CFC d'ASSC.

La Commission Santé s'est réunie à 9 reprises en 2009, sous la présidence de Christine Sedaly Morgan, secrétaire générale adjointe de la Fegems, pour traiter des thèmes suivants :

- Révision de l'Ordonnance de formation d'ASSC, avec mise en place d'une équipe formatrice.
- Mise sur pied du programme, du contenu, du financement et des modalités pour les cours interentreprises de la formation d'ASSC.
- Guide sur la valorisation des acquis et programme de modularisation pour la formation d'ASSC.
- Impact de la décision de l'Etat de revaloriser les salaires des apprentis CFC.
- Introduction d'une attestation fédérale santé-social en 2 ans, qui prendra le relais de la formation d'aide-soignante.
- Enquête sur les besoins en personnel de santé, avec récolte de données et discussion avec Ursula Ledermann (DES) autour du Rapport de l'Obsan concernant la pénurie de personnel qualifié à venir.
- Intégration du technicien en analyses biomédicales dans la liste des professions de la santé.
- Représentation de l'OrTra santé au niveau romand et au niveau suisse.
- Programme de formation d'assistante médicale.
- Opportunité de créer un fonds de branche pour la formation professionnelle ou maintien des fonds cantonaux.
- Promotion des places d'apprentissage et des métiers dans le domaine de la santé.
- Réflexion sur le fonctionnement de l'OrTra, son financement, sa structure, son articulation avec l'OFPC.

Pour l'année à venir, l'attention de la Commission Santé portera sur les éléments suivants :

- Réorganisation de l'OrTra, suite à la journée au vert du 29 janvier 2010.
- Analyse des rapports nationaux concernant les filières de formation et les besoins futurs en personnel de santé
- Conditions d'encadrement des stagiaires et des apprentis CFC et mise en application de la loi cantonale 10080
- Révision des ordonnances de formation et plan d'études cadre des autres professions de la santé

Jean-Marc Simonin
Directeur du Centre-Espoir

4. Les sujets développés sur le plan Romand

Faisant suite au départ de Monsieur Michel Kaeser président de la section INSOS suisse romande et de Monsieur Jacques Tinguely vice-président le comité romand, dans sa dernière séance a retenu les candidatures de Monsieur Christian Frey en tant que président et de Madame Michèle Trieu en tant que Vice-Présidente

5. Les sujets développés sur le plan Suisse

Assemblée des délégués 2009

Le canton de Genève a droit à 4 sièges pour représenter les institutions genevoises dans cette assemblée suisse qui s'est réunie le 17 juin 2009 à Olten.

Etaient présents :

- Jacques-Eric Richard – Secrétaire Général
- Christiane Gaud – Vice-présidente
- Jérôme Laederach (démissionnaire)
- Alain Glauser (démissionnaire)
- Michèle Trieu (suppléante)
- Marc-André Baud (suppléant)

Cette assemblée a voté :

- Pour l'étude sur le rapprochement ou la fusion d'INSOS Suisse et de CURAVIVA
- Pour la modification du système de cotisation au niveau d'INSOS Suisse.

Chaque membre paiera désormais une cotisation de base de 600 francs et le prix de la place passera à 22 francs.

6 Objectifs et projets 2010 INSOS Genève

Mandat transport et projet d'étude sur la mobilité

Mise en place d'un prix pour la formation pour une personne qui aurait surmonté son handicap et réussi sa formation.

Mise en place d'un prix pour la meilleure institution en termes d'intégration.

Réalisation d'un projet pour la journée nationale des institutions membres d'INSOS 2011.

Groupes de réflexion

- Quelle politique du handicap INSOS veut-elle développer ? Diversité des approches et besoin de diversité.
- Projet Concept des ateliers.
- Quels sont les professionnels que nous souhaitons avoir pour suivre les personnes en lien avec les différents secteurs.
- Interactions santé social.

Programme de Formation INSOS 2010 - 2011

Plaquette de présentation d'INSOS

Pôles d'intérêts quels projets quels travaux

Journée internationale du handicap décembre 2010

7. Les comptes 2009 et bilan

Rapport du trésorier sur les comptes 2009 d'INSOS-Genève.

En tant que trésorier de l'association INSOS-Genève, M. Babel a vérifié les comptes et les justificatifs de l'exercice 2009.

Il a constaté que les comptes étaient très bien tenus et que tous les justificatifs étaient présents et corrects. L'ensemble des documents est disponible et a été remis au nouveau secrétariat d'INSOS-Genève.

En 2009, l'activité du secrétariat a été encore prise en charge par la Société simple INSOS-AGOER. En conséquence l'essentiel des comptes consiste en le prélèvement des cotisations auprès des membres d'INSOS-Genève et le versement de la cotisation à la Société simple.

Commentaires sur le compte d'exploitation :

- Toutes les institutions ont payé leur cotisation, à l'exception de la Fondation Foyer Handicap qui conteste sa cotisation pour la période 2009 avant sa démission.
- Le montant total des cotisations 2009 s'élève à Frs.145'679.--. Le montant de la cotisation FFH a été provisionné dans l'exercice.
- Le versement à la Société simple s'élève à Frs. 126'588.- conformément au budget 2009.
- Les comptes ont été équilibrés avec des charges atteignant Frs.144'631.-- pour des produits de Frs. 145'851.- Le remboursement de l'avance INSOS-Genève à la Société simple en fin d'année pour un montant de Frs. 50'107.-- donne un résultat de clôture de Frs. 55'043.--

Commentaires sur le Bilan :

- Le montant des liquidités s'élève à Frs.143'168.--
- La valeur nette du mobilier du secrétariat s'élève à Frs. 2'181.--
- Avec le report du résultat de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à Frs 147'240.-- au 31 décembre 2009.

Avec la mise en place du nouveau secrétariat d'INSOS-Genève, et compte tenu du montant important des liquidités, Il est proposé d'ouvrir un compte séparé pour la gestion des activités courantes du secrétariat. Ce compte sera à la disposition du secrétariat avec signature simple. Il sera alimenté régulièrement, sur approbation de la présidence, par le compte INSOS-Genève, avec signature collective à deux (signatures autorisées: M. Trieu, C. Frey, C. Gaud, J. Leaderach, B. Babel,).

Compte tenu du changement d'organisation et de gestion des comptes d'INSOS-Genève, il est vous proposé de mandater le Comité pour désigner une fiduciaire pour l'audit des comptes 2010.

Sur la base de ce qui précède, M. Babel, propose d'approuver les comptes 2009 ainsi que la décharge du Comité pour l'exercice 2009.

**Bernard Babel - Trésorier
Genève, le 12 avril 2010**

INSOS-Genève
Compte d'exploitation 2009

		2009	2008
Charges			
Frais de déplacement	a)	1'734.20	731.60
Frais de gestion informatique	b)	215.20	2'367.20
Formation	c)	3'075.00	7'742.75
Téléphone, fax, internet		17.00	232.20
Livres, revues, documentation		33.00	135.00
Cotisations à des associations	d)	2'361.00	361.00
Cotisation à Société Simple	e)	126'588.45	143'480.00
Frais financiers		0.00	12.00
Frais d'associations		491.40	954.70
Activités (Journée nationale handicap)	f)	4'000.00	3'210.20
Amortissement mobilier	g)	1'090.25	1'090.25
Constitution de provisions	h)	5'025.00	0.00
Total des charges		144'630.50	160'316.90
Produits			
Cotisations des membres	i)	145'678.85	159'422.20
Intérêts créanciers		171.74	151.70
Recettes diverses	j)	53'822.95	1'318.00
Total des produits		199'673.54	160'891.90
Résultat de l'exercice : Bénéfice		55'043.04	575.00

INSOS-Genève
Annexes aux comptes 2009

	2009	2008
a) Frais de déplacement		
INSOS Suisse et Suisse romande	1'734.20	
b) Frais de gestion informatique		
Maintenance par Foyer-Handicap	215.20	
c) Formation		
Formation ARBA	2'385.00	
INSOS	690.00	
	3'075.00	
d) Cotisations à des associations		
ORTRA	2'000.00	
Cades	361.00	
	2'361.00	
e) Cotisation à Société simple	126'588.45	143'480.00
f) Activités (Journée nationale handicap)		
Versement à PRO-AI	4'000.00	
g) Amortissement mobilier		
1/4 de Frs. 4'361.05	1'090.25	
h) Constitution de provisions		
Cotisation Foyer Handicap 2009	5'025.00	

	2008	2009
i) Cotisations des membres		
Argos	2'024.65	2'042.50
Appartement de Jour	549.30	549.00
Arcade	84 415.80	260.90
Thaïs	1'175.95	1'213.75
Centre Espoir	9'478.00	9'097.85
Ensemble	9'364.40	8'171.85
PRO	5'710.00	4'896.45
Clair Bois	20'547.55	18'442.10
Project	380.85	364.75
Orif	2'025.00	774.00
Aigues-Vertes	8'351.60	7'746.85
Point du Jour	462.40	446.05
Agis	359.35	344.75
La Corolle	3'605.30	3'611.00
Ass. Gen. Malentendants	540.80	603.75
Cap Loisirs	4'576.85	4'584.30
CSP	283.40	275.40
EPI	56'221.45	53'388.15
Trajets	8'631.10	8'124.15
Réalise	653.35	735.10
SGIPA	5'296.75	5'212.90
Foyer Handicap	5'025.00	15'150.00
Belle-Idee	0.00	3'525.40
FHP	0.00	6'833.90
Maison de l'Ancre	0.00	3'027.35
	145'678.85	159'422.20
j) Recettes diverses		
Etat de Genève, ARBA	1'885.00	
Cades, ristourne sur achats	1'831.45	
Remboursement avance Société simple	50'106.50	
	53'822.95	
k) Actif transitoire		
Ristourne CADES 2008	1'831.45	
l) Capital		
Capital au 1er janvier	92'196.87	91'621.87
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	55'043.04	1'665.25
Capital au 31 décembre	147'239.91	93'287.12

Genève, le 12 avril 2010